

Groupwork

Édition spéciale en français

Éditrices

Ginette Berteau

Valérie Roy

Appel à contribution

Groupwork, revue européenne de langue anglaise, a l'intention de publier pour la première fois de son histoire une Édition Spéciale en langue française. Cette édition veut mettre en valeur la pratique du travail social de groupe se déroulant dans divers milieux francophones.

Si on reconnaît aisément que le travail social de groupe tire ses origines du monde anglosaxon et que la majorité des publications se font encore en langue anglaise, il ne faut pas déduire que cette méthode est pour autant délaissée dans d'autres cultures utilisant une langue différente. Des échanges entre divers pays ou communautés francophones témoignent du grand intérêt envers les pratiques de groupe, tant chez les praticiens, que les chercheurs et les décideurs politiques. Par contre, peu d'écrits se préoccupent de faire le pont entre les pratiques de ces communautés ou pays francophones, sur ce qui les unit et sur ce qui les différencie dans leur évolution, ou encore dans leur façon d'innover, de faire face à leurs réalités contemporaines, aux défis et enjeux qui en découlent.

Nous vous invitons à soumettre un article qui peut toucher une des dimensions suivantes. À titre d'exemple :

- Évolution de la pratique du travail social de groupe
- Place accordée au travail social de groupe (dans les organisations, dans les cursus de formation, etc.)
- Particularités du TSG selon le contexte (communauté, région/pays/ en contexte minoritaire)
- Réalités, enjeux et défis du travail social de groupe
- Exemple de pratiques : typique, novatrice, récits de pratique, etc.
- Analyse réflexive
- Recherches sur le travail social de groupe
- Résultats de recherches évaluatives

Si vous êtes intéressée à soumettre un article et que vous aimeriez discuter de cette idée avant, svp, contacter Ginette Berteau (berteau.ginette@uqam.ca) ou Valérie Roy (valerie.roy@svs.ulaval.ca).

Les articles devront être soumis pour **le 30 mars 2018**. Tous les articles soumis seront évalués par un comité de pairs (deux évaluateurs). Cette évaluation se fera à l'aveugle.

Pour les normes de rédaction consulter les normes de rédaction de Groupwork (<http://www.whitingbirch.net/cgi-bin/scribe?showinfo=ip006>). Voici un résumé en français de ces dites normes

Guide général de présentation

Les personnes qui soumettent des textes pour cette édition spéciale doivent se conformer aux règles suivantes. Le document doit être soumis en format Word par courriel (document attaché)

La première page doit contenir

- Première page*
- titre
 - le nom de l'auteur ou des auteurs avec une notice biographique pour chacun comprenant le lieu de travail, la fonction, les champs de spécialité/intérêt, l'adresse courriel
 - un *résumé en français et en anglais* d'au plus 200 mots
 - six mots clés en français et en anglais.

- Longueur*
- Approximativement de 4500 mots
*Pour connaître le nombre de caractères, allez sous l'onglet « Outils », puis choisissez « Statistiques ».

- Rédaction*
- Il n'est pas nécessaire de reproduire la mise en page utilisée par la revue.
 - Le texte doit être écrit à double interligne, incluant les références.
 - Titres et sous-titres : numéroter afin de bien en préciser la hiérarchie (p. ex., 1., 1.1., 1.1.1). Pas plus de trois niveaux.
 - Utiliser les majuscules seulement pour la première lettre d'un mot, d'un nom ou d'un titre
 - Ne jamais utiliser de gras. L'italique ou le soulignement sont permis.
 - Les citations courtes (1,2,3 lignes ou 25 mots) doivent être en italique dans le corps du texte.
 - Les citations de quatre lignes et plus, doivent être mises en retrait du texte, sans guillemets
 - Mettre entre crochets [] les lettres ou les mots ajoutés ou changés dans une citation, de même que les points de suspension indiquant la coupure d'un passage [...].
 - Les notes en bas de page ne doivent pas être utilisées. Si nécessaire, elles peuvent apparaître à la fin du texte.

- Utiliser autant que possible les tournures formulations neutres (par exemple, « le personnel enseignant » au lieu de « les professeurs »). Sinon, la féminisation est laissée à la discrétion des auteurs, en s'appuyant sur les exemples suivants : « les conseillers et les conseillères » ou « les étudiant.e.s »
- Guillemets**
- Utiliser les guillemets français (« »).
 - N'utiliser les guillemets anglais (" ") qu'à l'intérieur de citations déjà entre guillemets.
- Tableaux et graphiques**
- S'ils ont été réalisés avec un logiciel autre que celui utilisé pour le texte, les présenter sur des feuilles distinctes en ayant soin d'indiquer le lieu d'insertion dans le corps du texte.
 - Envoyer la version originale des graphiques avec la version électronique du texte (**le format PDF n'est pas suffisant**).
- À uniformiser**
- Graphie des noms d'organismes (minimiser l'utilisation des majuscules).
 - Graphie des sigles (sans point entre les lettres).
 - Graphie des titres honorifiques (premier ministre, pape, etc.).
 - Graphie des programmes, tests ou modèles.
 - Les années 1960 (et non les années 60 ou les années soixante).
- Références dans le texte et Bibliographie**
- Groupwork utilise le système de Havard*
- 1. Références dans le texte*
- Les références dans le texte doivent donner d'abord le nom de l'auteur et l'année de publication (Jones, 1967; Smith, 1989).
 - Si l'on cite deux ouvrages publiés par le même auteur la même année, on les différenciera en ajoutant une lettre à l'année, comme dans l'exemple suivant : (Tremblay, 1987a, b).
 - Si l'on cite un extrait de deux pages, on insérera un trait d'union entre la première et la dernière page citée, comme dans l'exemple suivant : (Tremblay, 1987, p. 7-8).
 - On utilise l'expression « *et al.* » dans le texte seulement et pour plus de trois auteurs (Bouchard *et al.*, 2002). Pour un texte ayant plus de trois auteurs, il n'est pas nécessaire de citer tous les auteurs à la première mention dans le texte, mais ils doivent tous apparaître dans la bibliographie.
 - Lors d'une citation, tout de suite après celle-ci, indiquer l'auteur, l'année et la page spécifique d'où provient la citation
- 2. Bibliographie*
- Placer la bibliographie à la fin du texte.
 - Mettre en ordre alphabétique
 - S'assurer que toutes les références indiquées dans le texte, et seulement celles-ci, s'y trouvent.

- Publications d'un auteur dans la même année : utiliser a, b, c
- Publications d'un auteur à des années différentes : placer en ordre chronologique
- Le nom de famille des auteurs doit être en majuscule
- *Citer un livre* :
 - PILASTER, D. & CLERESTORY, E. (1994) *Practical practice teaching: Using lower case in sub-titles*. London: Daffodil Press
 - AMADO, G. et GUITTET, A. (2012) *Dynamique de communication dans les groupes*. (6^e éd.). Paris : Armand Collin
- *Citer un auteur dans une œuvre collective (chapitre de livre)*:
 - DIRAK, A. AND BAUHAUS, S. (1970) The practical perspective. in J. BLOGGS & F. Soap (Eds.) *The future of the practical profession: Applying the lessons of the past*. Weissnichtwo: Skolastica
 - GUIMOND, S. (2006). Les processus de groupe. Dans R.J. VALLERAND (dir.) *Les fondements de la psychologie sociale*. Montréal : Gaëtan Morin (2^e éd., pp. 493-529)
- *Publications en ligne* :
 - PILASTER, D. AND CLERESTORY, E. (1994) *Practical practice teaching: report of the Weissnichtswo Teaching collaborative*. Weissnichtswo collective group [Accessed 7 June 2011 at <http://www.WTC.org/reports/1234>]
 - LEJEUNE, P. [s. d.] *Vers une grammaire de l'autobiographie* [Récupéré le 18 mai 2011 de <http://www.item.ens.fr/index.php?id=14217>]
- *Périodique, version papier* :
 - EINSTEIN, A. and FREUD, S. (1920) The unconscious teacher. *The Journal of the future*, 24, 2, 101-124
 - BRETON, M. (1990) Leçons à tirer en service social des groupes. *Service Social*, 39, 1, 13-26
- *Périodiques en ligne* :
 - EINSTEIN, A. and FREUD, S. (1920) The unconscious teacher. *The Journal of the Future*, 24, 2, 101-124 [Accessed 7 June 2011 at <http://www.wildblueyonder.org/journals/TJF/24/2/002>]
- *Thèse ou mémoire* : CHARLEBOIS, F.-X. (2012). *Témoigner sur le VIH : accompagner une expérience de témoignage à La Veille Électronique* (Mémoire de maîtrise). Université du Québec à Montréal